

Pour préparer les prochaines négociations, le Canada a déjà entamé un processus de consultation avec ses partenaires commerciaux du monde entier. En novembre dernier, notre Sous-ministre adjoint chargé de la politique économique et commerciale a rencontré ses homologues, ici même, en Indonésie. Et ce matin au cours de ma rencontre avec M. Saleh, j'ai mieux compris les préoccupations et les intérêts du gouvernement indonésien.

L'Indonésie et le Canada peuvent l'un et l'autre retirer d'énormes avantages d'une plus grande ouverture des marchés mondiaux. Cela ne fait aucun doute dans les domaines des ressources naturelles et de l'agriculture, où nous avons le même intérêt à nous assurer des débouchés au Japon et en Europe de l'Ouest. Nous avons également le même intérêt à favoriser une plus grande rigueur dans l'application de mesures de protection pour imprévus - telles que des droits compensateurs et des dispositions de sauvegarde - et à améliorer le système de règlement des conflits dans le cadre du GATT. J'ai espoir que le Canada et l'Indonésie pourront collaborer dans ces domaines d'intérêt commun tout au long du processus de négociation, tout comme nous avons collaboré pour le Traité sur le droit de la mer. En collaborant, nous renforçons nos moyens de pression.

Je crois que bon nombre d'entre vous sont au courant de l'initiative que le Canada et les États-Unis ont prise pour négocier un nouvel accord commercial bilatéral. Certains d'entre vous pourraient même s'en inquiéter, craignant peut-être qu'il accapare notre attention au détriment de nos autres partenaires commerciaux.

Je peux vous assurer qu'il n'en sera rien.

Permettez-moi d'apporter quelques précisions. Les États-Unis sont, de loin, notre plus gros marché. Comme ils représentent les trois quarts de nos exportations, nous ne pouvons négliger un tel client. Et, bien entendu, nous lui accordons toute notre attention. Nous avons proposé - et l'administration américaine a accepté avec enthousiasme - d'entreprendre une série de négociations commerciales bilatérales portant sur plusieurs sujets. La question est actuellement devant le Congrès. Nous espérons pouvoir entamer les négociations à la fin du printemps ou au début de l'été; celles-ci devraient durer de un an et demi à deux ans.

Par ailleurs, je dois souligner que nous n'avons pas l'intention de mettre tous nos oeufs dans le même panier. Nos intérêts en matière commerciale ont une portée globale et pas seulement continentale. Tout accord que nous